

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE DU TARTAIX

806 Chemin du Tartaix
38 330 MONTBONNOT

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU mardi 19 mars 2024

Le Conseil d'École s'est réuni le mardi 19 mars 2024 à 18h00, dans la salle de réunion de l'école.

Étaient présent.e.s :

- enseignant.e.s : Mme Mazzilli, Mme Bouchet-Lannat, Mme Oudart, Mme Guyot, Mme Delage, M. Bertossi.
- représentantes des parents d'élèves : Mme Troussier, Mme Hartmann, Mme Roche, Mme Damieux, Mme Delorme, Mme Jay-Vergnes, Mme Ramon.
- représentant.e.s de la commune de Montbonnot : Mme Iboud, Mme Lebarillec, M. Bossez, M. Farrugia, M. Gaudron

Absents excusés :

- enseignant.e.s : Mme Fourel

L'ordre du jour est abordé comme suit :

1) Parcours de l'élève :

<p>a) <u>Suivi des évaluations des élèves</u></p> <ul style="list-style-type: none">-évaluations nationales CP-réunion maternelle/élémentaire	<ul style="list-style-type: none">- La deuxième session des évaluations de CP a eu lieu au mois de janvier.- Une réunion entre les enseignantes de Grande Section et de CP des trois écoles est prévue-mardi 26 mars afin de faire le bilan des évaluations nationales.
<p>b) <u>Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève</u></p> <p>Aides et dispositifs proposés aux élèves en difficulté d'apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none">- Différenciation du travail en classe par les enseignant.es.- Mise en place de réunions : équipes éducatives, conseils des maîtres/de cycles, ESS- Mise en place d'aide dans les classes : PPRE, PAP, APC.- Interventions du RASED : maître E ou psychologue scolaire.	<ul style="list-style-type: none">- Changement de mise en place du PAP : ce dispositif d'accompagnement n'est plus validé par le médecin scolaire, il est élaboré par l'équipe enseignante et validé par la direction de l'école. Au sein de l'école, deux PAP sont mis en place dans la classe de Mme Delage, un PAP est en cours d'élaboration dans la classe de Mme Guyot.- Les APC ont lieu, pour tous les élèves bénéficiant de cette aide, entre 11h30 et 12h. <p>Cette année, le RASED est intervenu dans l'école :</p> <ul style="list-style-type: none">- Psychologue scolaire : observations, bilans, rencontres avec les familles- Maître E : interventions au cours de la période 3 auprès des élèves signalés en CP et CE1 à raison de deux fois par semaine lors de créneaux de 45 minutes. <p>Les enseignantes souhaiteraient une intervention du RASED auprès d'élèves de cycle 3 mais cela n'est pas possible compte tenu des contraintes auxquelles sont soumis ses membres.</p>

2) Projets et vie de l'école :

a) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes à l'école

- Rappel concernant la mise en œuvre des projets de classe/école
- Bilan ski de fond
- Projets en cours ou à venir : Chorale Cycle 3, ENS cycle 2, musique Cycle 2

- L'équipe enseignante rappelle que la mise en œuvre de projets de classe/école n'est pas une obligation. L'ensemble des projets se base sur un important investissement des enseignants et nécessite une grande implication de leur part tout au long de l'année. Un projet n'est pas un temps récréatif, les enseignants conduisent un projet pour motiver leurs élèves, travailler les compétences disciplinaires et/ou transversales, favoriser le travail collaboratif.

Bilan ski de fond

école : dans l'ensemble, les retours sont très positifs. Les enseignants soulignent la complexité d'organisation de ses sorties : difficultés à trouver assez d'accompagnateurs, gestion en amont difficile pour la location du matériel (devoir fournir la taille et la pointure de tous les participants pour chaque sortie)

parents : partie immergée qu'on ne voit pas mais le résultat très bien.

Pour l'année prochaine, les parents évoquent des aides financières possibles de la part du Sou pour compenser les augmentations du prix du transport.

Faut-il diminuer le nombre de séances ?

Ecole : le nombre de séance a déjà été réduit par rapport aux années précédentes, il faut garder un nombre minimum afin que le cycle ski soit réellement profitable aux élèves.

Chorale Cycle 3 :

école : la communication avec la mairie a été chaotique : trouver le bon interlocuteur, les réponses ont été longues à venir. Les enseignantes ont fait le choix de passer par l'Amzov afin de trouver un professeur de chant, toujours dans le but de bénéficier de l'expertise des intervenants extérieurs. L'objectif étant de restituer aux parents le travail effectué avec l'intervenante, il est dommageable que des problèmes de communication et de matériel viennent compliquer la tâche au détriment du travail de chacun et du moment festif qui aura lieu.

- **ENS Cycle 2** : Les classes de CP et CP-CE1 ont bénéficié d'interventions ENS sur le thème des oiseaux. Ces interventions ont permis d'effectuer trois sorties en milieu naturel : raquettes au lac du Luitel en janvier, bois de la Bâtie puis dernière sortie à proximité sans transport. Les deux dernières sorties sont dites « proximité » car les coûts du transport sont devenus un obstacle aux sorties plus distantes de l'école. Un animateur de l'association « Belledonne en marche » est intervenu dans chaque classe. Enfin, une réexploitation de ces sorties a été faite en classe et puis lors du projet musique avec Leslie.

	<ul style="list-style-type: none"> - Musique Cycle 2 : Leslie Michau est intervenue dans les trois classes de cycle 2. La thématique « oiseau » dans les classes de CP et CP-CE1. La mise en image et en voix d'un conte musical « le rêve de Gabi » a été effectuée dans la classe de CE1-CE2.
<p>b) <u>Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -liaison GS/CP -liaison école/collèges -conseils Cycle2/Cycle3 	<ul style="list-style-type: none"> - En complément de la réunion prévue le mardi 26 mars, la liaison GS/CP est assurée au moyen de la transmission des résultats des évaluations nationales, d'une visite à l'école des futurs CP (courant juin) et d'une réunion en fin d'année afin de communiquer les informations importantes pour la bonne continuité de la scolarité. -L'école du Tartaix dépend de trois collèges : Les Buclos-Meylan, Lionel Terray-Meylan et le Collège du Grésivaudan – Saint-Ismier. Des journées portes ouvertes sont organisées dans ces trois établissements. Les enseignantes de CM2 participent aux commissions CM2/Collège. Les journées de visite au collège n'ont plus lieu en raison de contraintes trop nombreuses : trajet, organisation sur place, réelle plus-value de ces journées. -des conseils inter-cycles sont réalisés plusieurs fois dans l'année afin de faire le point sur les besoins des élèves et notamment les élèves en difficulté : aides déjà mises en place dans la classe et en dehors de l'école / aides à venir, à prévoir pour la suite de la scolarité.

3) Fonctionnement de l'école :

<p>a) <u>Bilan intermédiaire sur la sécurité</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un exercice PPMS – Intrusion a eu lieu le 21 décembre 2024. - Un exercice incendie aura lieu prochainement.
<p>b) <u>Budgets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -municipaux -Sou des écoles 	<ul style="list-style-type: none"> - L'équipe enseignante remercie la mairie et le Sou des écoles pour leur participation financière qui permet aux élèves d'apprendre dans de bonnes conditions. Les budgets alloués permettent également de pouvoir financer de nombreux projets au cours de l'année.
<p>c) <u>Travaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -extension du bâtiment -nouvelle entrée 	<ul style="list-style-type: none"> - ECOLE : les nuisances sonores restent ponctuelles mais existent certains jours. L'équipe enseignante sait que le calendrier des travaux est contraint cependant, il serait judicieux de prévoir les travaux les plus bruyants hors temps scolaire.

-ménage	<p>MAIRIE : Les travaux seront faits à partir de la sortie de juillet pour éviter toute nuisance sonore. Les travaux de l'école (salles du bas, bureau direction, toilettes + salle périscolaire) seront terminés à la rentrée de septembre 2024.</p> <p>-ECOLE : les enseignants constatent que la mise en service de cette nouvelle porte d'entrée est problématique sur plusieurs points.</p> <p>1) la classe de Mme Delage est facilement accessible depuis l'extérieur de l'école, de nombreuses personnes viennent directement à sa fenêtre plutôt qu'à la nouvelle porte d'entrée. En concertation avec la mairie, une nouvelle barrière sera installée devant la classe afin de la protéger et de rediriger vers la nouvelle porte d'entrée les personnes souhaitant accéder à l'école.</p> <p>2) la nouvelle porte ne disposant pas d'ouverture à distance, cela implique qu'une personne se rende disponible pour ouvrir/fermer la porte à chaque fois que cela est nécessaire. Après concertation avec la mairie, il ne sera pas possible de faire de nouveaux travaux pour automatiser cette porte (coût et contraintes techniques trop importantes compte tenu des délais des travaux) ainsi il a été décidé : aucune entrée/sortie non-prévue ne sera autorisée sur le temps scolaire, il sera demandé à tous de venir/partir de l'école aux horaires d'accueil, de sortie ou de récréation. Concernant les sorties régulières d'élèves ayant des suivis extérieurs, M.Gaudron a accepté de se rendre disponible pour gérer ces entrées/sorties. Il disposera de la liste de tous les élèves concernés, les jours et heures de leur entrées/sorties et se chargera d'effectuer les trajets entre la classe et la porte d'entrée.</p> <p>Autres questions :</p> <p>Parents : Où attacher les vélos des enfants qui viennent à vélo ?</p> <p>Mairie : Envisager la pose de lieu de stockage devant l'école. A réfléchir.</p> <p>Parents : Certains parents font remonter les difficultés de stationnement, qu'en est-il du parking voitures pendant les travaux ? et après ?</p> <p>Mairie : Il est impossible d'étendre le parking le temps des travaux. Quelques places en plus peut-être mais rien de significatif.</p> <p>MENAGE :</p> <p>-ECOLE : les enseignants font remonter les dysfonctionnements en mairie dès qu'ils les constatent.</p> <p>- MAIRIE : Même si un changement de société est opéré, la société se doit de garder les employés en poste sur le secteur. Suite aux multiples échanges de mails entre la mairie et la société : depuis ce jour, le 19 mars, une responsable intermédiaire viendra contrôler trois fois par semaine. Continuer à informer la mairie si les dysfonctionnements perdurent.</p>
---------	---

4) Questions des parents d'élèves :

<p>a) Pérennité du poste de direction : Avez-vous une visibilité sur les prochains mois/années ?</p> <p>b) Les parents ont entendu la possibilité de création d'une classe de GS/CP à la rentrée prochaine : qu'en est-il ?</p> <p>c) Sorties ski de fond à l'Arselle : ces sorties ont été bien appréciées ainsi que l'organisation mise en place par le loueur. Qu'en est-il pour l'année prochaine ?</p> <p>d) Des enfants font remonter à leurs parents que les toilettes ne sont pas propres certains jours, cela entraîne des désagréments et notamment le fait de se retenir d'aller aux toilettes. Qu'en est-il de ménage fait dans l'école ?</p> <p>e) Travaux : évolutions ? nuisances ? Parking ?</p> <p>f) Périscolaire :</p> <ul style="list-style-type: none">- remarques concernant la musique peu adaptée aux oreilles des enfants.- comportement inadapté d'un animateur.	<p>a) M. Bertossi est en poste jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours. A ce jour, aucune visibilité n'est possible pour la rentrée prochaine.</p> <p>b) Compte tenu des effectifs prévus à la rentrée 2024-2025, une réflexion est en cours quant à la création de classes de GS/CP au sein des écoles élémentaires de la commune.</p> <p>c) Cf réponse école paragraphe 2)a)</p> <p>d) Cf réponse école/mairie paragraphe 3)c)</p> <p>e) Cf réponse école/mairie paragraphe 3)c)</p> <p>f) Une réunion a été organisée entre les parents délégués, M.Gaudron et la mairie :</p> <ul style="list-style-type: none">- un meilleur contrôle des titres diffusés a été mis en place par les animateurs.- des actions concrètes et immédiates ont été mises en place par M.Gaudron et la mairie.- Parents : les parents concernés ont été contacté par les parents d'élèves et les retours sont bons, des échanges constructifs ont eu lieu. <p>CANTINE</p> <p><i>Thomas Gaudron</i> : modification de l'organisation des repas, de la gestion des groupes. Les enfants pourraient penser qu'il s'agit de « punition collective » mais ce n'est pas le cas : Thomas cible les enfants concernés par les comportements déviants pour remanier les places.</p> <p>Des discussions régulières ont lieu avec les enfants, puis avec l'équipe d'animateurs. Dès à présent, en cas de problème, la communication sera également faite par mail auprès des parents concernés.</p> <p><i>Florian Bossez</i> : un réaménagement des tables est prévu de façon à pouvoir isoler les enfants perturbateurs. Pour éviter l'escalade, pour manger dans de bonnes conditions, il n'est en aucun cas question « d'une punition collective ».</p> <p><i>Mme Lebarillec</i> peut intervenir et signer un courrier à destination des parents si besoin.</p>
---	--

Fin du conseil d'école à 19 h 57

À Montbonnot, le 19 mars 2024

Copie transmise à : Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale / Monsieur le Maire de Montbonnot / Mesdames les représentantes élues des parents d'élèves / Mesdames et Messieurs les membres de l'équipe enseignante.